

COMMUNE DE BON-ENCONTRE

ARRETE DU MAIRE du 14 février 2025 – N° 2025/09

EXTRAIT DU REGISTRE

Objet : Délégation de Fonctions **OFFICIER ETAT CIVIL** à Madame TABANON Chantal, Conseillère Municipale

Nous, Maire de la Commune de BON-ENCONTRE

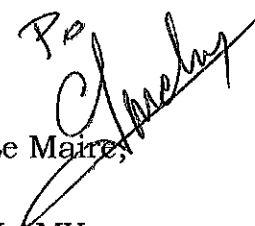
Vu l'article L. 122.1 du Code des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article Unique : **Madame TABANON Chantal**, Conseillère Municipale de la Commune de BON-ENCONTRE est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en nos lieu et place et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat Civil de ladite Commune, le **samedi 08 mars 2025**.

Fait à BON-ENCONTRE, les jour, mois et an que dessus.

Madame Le Maire,


Laurence LAMY

Pour copie conforme,

Madame le Maire,

